

OCCITANIE

Le point épidémiologique

Faits marquants

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika en métropole.

En Occitanie, depuis le 1^{er} mai 2022, 28 cas importés de dengue ont été confirmés. Les personnes concernées revenaient majoritairement de Cuba (11), de La Réunion (4), du Brésil (3) et du Mexique (3). **Deux cas importés de Zika ont été identifiés** (en provenance de Thaïlande). **Aucun cas de chikungunya n'a été identifié.**

Afin de limiter le risque de transmission autochtone, 46 prospections entomologiques et 35 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans l'entourage de ces cas.

Au niveau national, du 1er mai au 26 août 2022, ont été confirmés :

- 123 cas importés de dengue,
- 8 cas importés de chikungunya,
- 2 cas importés de Zika.

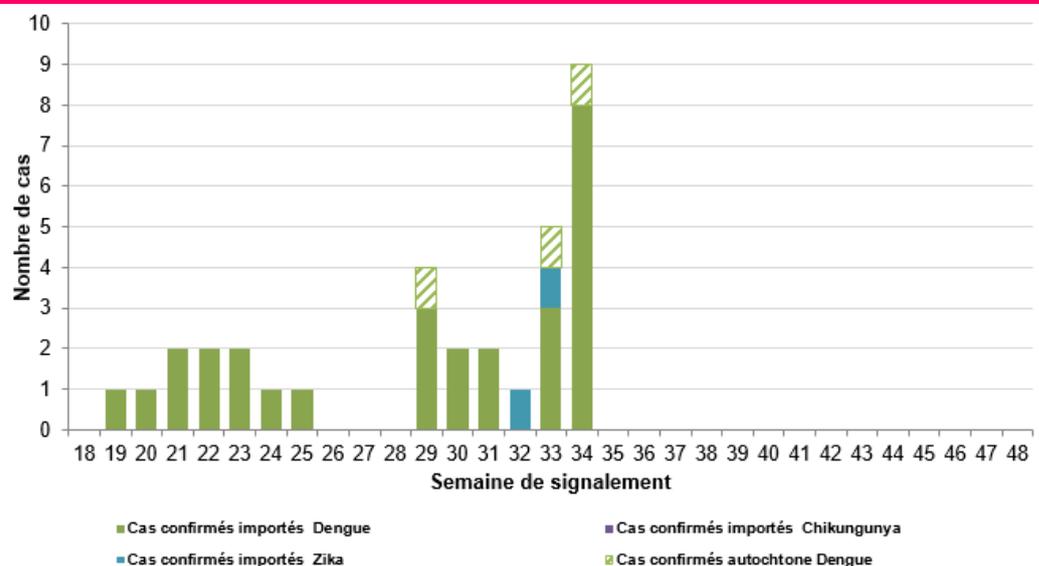
Deux chaînes de transmission autochtones non liées entre elles sont survenues dans la région depuis le début de la surveillance impliquant 1 cas dans le 66 (cf [PE du 08/08/2022](#)) et 2 cas dans le 65 (investigations en cours) (voir page 2.)

Récapitulatif des signalements de chikungunya, dengue et Zika reçus en Occitanie et des actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1^{er} mai au 29 août 2022

Département	Données Voozarbo ⁽²⁾							Données SI-LAV ⁽²⁾			
	Cas Dengue	Cas confirmés Chikungunya	importés Zika	Flavivirus ⁽¹⁾	Co-infectior	Cas autochtones Dengue	Cas autochtones Chikungunya	Zika	Information OPD réalisé par l'ARS	Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adulticides
9 Ariège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 Aude	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12 Aveyron	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30 Gard	3	-	-	-	-	-	-	-	2	4	1
31 Haute-Garonne	11	-	1	-	-	-	-	-	10	13	11
32 Gers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34 Hérault	6	-	1	-	-	-	-	-	5	8	6
46 Lot	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
48 Lozère	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
65 Hautes-Pyrénées	1	-	-	-	-	2*	-	-	3	4	4
66 Pyrénées-Orientales	4	-	-	-	-	1	-	-	5	13	10
81 Tarn	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
82 Tarn-et-Garonne	2	-	-	-	-	-	-	-	2	4	3
Total Occitanie	28	0	2	0	0	1	0	0	27	46	35

⁽¹⁾ Impossibilité de distinguer une infection due au virus de la dengue ou du Zika. ⁽²⁾ les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV par département de réalisation (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements). *deuxième cas en cours de confirmation par le CNR

Cas confirmés de chikungunya, dengue et zika signalés en Occitanie par semaine de signalement, du 1er mai au 29 août 2022



Surveillance sanitaire des arboviroses - Occitanie

Données au 29 août 2022

Deux cas confirmés de dengue autochtone à Andrest (65)

I Alerte

Le 18/08/2022, un cas de dengue autochtone chez un patient résidant à Andrest (Hautes Pyrénées, 65) a été signalé à l'ARS par la DO. Le diagnostic a été porté par PCR dengue positive sur un prélèvement du 16/08. Il s'agit d'un adulte, ayant présenté des signes le 10 août (DDS) et n'ayant pas voyagé hors de métropole récemment, en particulier pendant les 15 jours précédant la DDS.

Le cas primaire probable à l'origine de la transmission pourrait être un cas importé (résidant à 30m du cas autochtone), qui a séjourné à la Réunion de mai à début juin, et a présenté des signes cliniques le 08/06 avec une sérologie dengue positive le 21/07. Des actions de LAV avait été menées le 26/07.

II Mesures mises en place à la suite de l'alerte

Confirmation biologique du cas autochtone

Les analyses réalisées par le CNR des arboviroses sur le sérum prélevé le 16/08/2022 confirment une infection récente au virus de la dengue (PCR positive virus de la dengue sérotype 1).

Recherche active de cas

Le 24/08, un deuxième cas autochtone a été signalé à Andrest par DO. Il s'agit d'un adulte ayant présenté des signes le 06/08. La sérologie du 19/08 est revenue positive, en cours de confirmation par le CNR.

Une recherche active d'éventuels autres cas est réalisée dans une perspective d'amélioration des connaissances et d'évaluation du risque arboviroses en métropole. Dans ce cadre, une sensibilisation des professionnels de santé au diagnostic et au signalement des cas d'arboviroses a été effectuée par l'ARS Occitanie suite au signalement du cas importé fin juillet. Un courriel a été envoyé à l'ensemble des professionnels de santé du département des Hautes-Pyrénées.

Une enquête en porte à porte autour du lieu de transmission (périmètre d'environ 300 mètres) a été menée par Santé publique France Occitanie et l'ARS Occitanie le 25 août 2022.

Il s'agit d'un habitat peu dense situé en zone pavillonnaire, entouré de zones agricoles. Plusieurs prélèvements sur buvard (auto-piqueur) ont été réalisés chez des personnes présentant des symptômes compatibles avec une infection par le virus de la dengue. Les résultats des prélèvements analysés par le CNR (en cours) permettront d'évaluer plus précisément l'étendue de cette transmission locale de la dengue.

Une information sanitaire a été délivrée à l'ensemble des riverains concernés, en mains propres ou déposée dans les boîtes aux lettres en cas d'absence.

Actions de lutte anti-vectorielle

Une démoustication a été réalisée dans la nuit du 21 au 22/08 par l'opérateur de l'ARS Occitanie.

Un second traitement de lutte anti-vectorielle autour du cas autochtone a été réalisé dans la nuit du 25 au 26/08.

Gestion des dons du sang et de greffe

Une information du groupe sécurité des produits du corps humain du Haut Conseil de la santé publique a été réalisée le 18/08 par Santé publique France pour la sécurisation des donneurs. Des mesures supplémentaires pourront être prises sur la base des résultats des analyses en cours au CNR et de l'enquête en porte à porte.

Surveillance sanitaire des arboviroses - Occitanie

Données au 29 août 2022

Dispositif de surveillance en 2022 du 1^{er} mai au 30 novembre

La surveillance du **chikungunya**, de la **dengue** et du **Zika** repose sur un dispositif régional de **surveillance renforcée** au cours de la période d'activité du moustique « tigre » *Aedes albopictus*, estimée du 1^{er} mai au 30 novembre.

Devant tout résultat biologique positif pour l'une de ces 3 maladies, il est demandé aux médecins cliniciens et/ou aux laboratoires de procéder sans délai à son signalement à l'ARS par tout moyen approprié (logigramme ci-dessous) à l'aide de la [fiche de renseignements cliniques](#) accompagnant le prélèvement ou de la fiche Cerfa de notification adaptée.

Le signalement d'un résultat biologique positif entraîne immédiatement des investigations épidémiologiques. Celles-ci ont pour objectif de déterminer la période d'exposition et de virémie du cas, ainsi que d'identifier les différents lieux de séjour et de déplacements pendant cette période. En fonction des résultats de l'investigation, des investigations entomologiques et des actions de lutte antivectorielle (LAV) appropriées sont menées, avec destruction des gîtes larvaires et, si nécessaire, traitements adulticides ou larvicides ciblés dans un périmètre de 150 à 200 mètres autour des lieux fréquentés par les cas pendant la période de virémie.

Ainsi, le **signalement sans délai de tout cas confirmé à l'ARS** est recommandé afin d'engager sans tarder des opérations de démoustication, s'il y a lieu, réduisant le risque de survenue de cas secondaires autochtones dans l'entourage des cas revenus infectés d'une zone d'endémie.

En Occitanie, les 13 départements sont concernés par cette surveillance renforcée.

Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de Zika, du 1^{er} mai au 30 novembre, en Occitanie pendant la période de surveillance renforcée (tous les départements d'Occitanie)

Du 1^{er} mai au 30 novembre : période d'activité estimée du vecteur (*Aedes albopictus* – Moustique tigre)

CHIKUNGUNYA– DENGUE

Fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale

avec au moins 1 signe parmi les suivants :

céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire

OU

ZIKA

Eruption cutanée avec ou sans fièvre

avec au moins 2 signes parmi les suivants :

hyperhémie conjonctivale, arthralgie, myalgie

En dehors de tout autre point d'appel infectieux

Voyage récent en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA depuis moins de 15 jours

OUI

Cas suspect importé

Adresser le patient à un laboratoire

pour recherche des 3 virus **CHIK et DENGUE et ZIKA**

avec la [fiche de renseignements cliniques](#) le plus rapidement possible après la consultation

Conseiller le patient en fonction du contexte :

Protection individuelle contre les piqûres de moustiques

Rapports sexuels protégés si une infection à virus Zika est suspectée

NON

Cas suspect autochtone

Probabilité faible / Envisager d'autres diagnostics

Adresser le patient à un laboratoire

pour recherche des 3 virus **CHIK et DENGUE et ZIKA**

avec la [fiche de renseignements cliniques](#)

Signaler le cas à l'ARS sans délai si présence d'un résultat POSITIF

En adressant à l'ARS la [fiche de renseignement clinique](#) accompagnant le prélèvement ou tout autre support par :
télécopie : 05 34 30 25 86, courriel : ars31-alerte@ars.sante.fr

En cas de présence d'IgM isolées, penser à demander un contrôle sérologique distant d'au moins 15 jours du 1^{er} prélèvement.

Mise en place de mesures entomologiques selon contexte

Pour un cas autochtone, la confirmation du CNR des arbovirus est indispensable avant d'engager des mesures entomologiques.

* [Lien vers la fiche de renseignements cliniques](#)

Diagnostic biologique du chikungunya, de la dengue et de Zika



Il est recommandé de rechercher simultanément les trois infections.

Pour en savoir plus :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/lutte-contre-la-dissemination-du-moustique-tigre-en-occitanie>

[Données de surveillance 2022](#)

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/professionnels-de-sante-conseils-pour-votre-pratique>

Le point épidémi

Surveillance sanitaire des arboviroses : **Chikungunya, Dengue, Zika**

Occitanie : tous les départements

Du 1^{er} mai au 30 novembre 2022

Partenaires de la surveillance :

- L'ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly
responsable de la Cellule Régionale Occitanie

Equipe chargée de la surveillance

Amandine Cochet
Anne Guinard
Adeline Riondel

Diffusion

Cellule Occitanie de Santé publique France
Tel assistante : 05 34 30 26 35
occitanie@santepubliquefrance.fr